

specs : Quand les profs... COURRIEL

[Page d'accueil](#)

[Quand les
profs...
COURRIEL](#)

[Quand les
profs...](#)

[Les comités](#)

- [Précarité](#)

[Documents
utiles](#)

[Liens](#)

- [Fondation](#)

[Nous contacter](#)

Rédaction: Clermont Olivier
Secrétariat: Luc Loignon

Le mercredi 18 avril 2007

[Pour imprimer](#)

RAPPEL : Assemblée générale

**Le mardi 24 avril 2007 à 17 h 30
au pavillon 2, local 52-101**

**Vous pouvez consulter à l'avance
les différents [rapports](#)**

Projet d'ordre du jour ([en format *.pdf](#)) :

1. Nomination à la présidence d'assemblée.
2. Acceptation des nouvelles et des nouveaux membres.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Adoption du [procès-verbal du 21 mars 2007](#) et suites.
5. [Rapports](#):
 -5.1 Bureau syndical.
 -5.2 Trésorerie.
 -5.3 Comités : Relations du travail (C.R.T.), Perfectionnement, -----Précarité, Santé-sécurité-environnement.
 -5.4 Représentations :
 - _____ - Conseil d'administration du Cégep;
 - _____ - Commission des études.
6. Élections - [Voir Nota bene 1 au verso de l'ordre du jour en format *.pdf](#) :
 -6.1 Le Bureau syndical (7 postes).
 -6.2 Comité de discipline (4 postes).
 -6.3 Comité des relations du travail (4 postes).
 -6.4 Conseil d'administration du Cégep - [voir Nota bene 2 au verso.](#)
 -6.5 Commission des études (5 postes d'office) - [voir Nota bene 3 au verso.](#)
 -6.6 Comité de perfectionnement (3 postes).
 -6.7 Les comités : Retraite, Précarité, Environnement.
7. Finances du SPECS :
 -7.1 Signature des effets bancaires (3e personne).
 -7.2 Comité de surveillance des finances :
 -7.2.1 Mise en place d'un comité de surveillance des finances.

-7.2.2 Élections au comité de surveillance des finances.
-7.3 Nomination de la vérificatrice ou du vérificateur des
.....états financiers au 30 juin 2007.
- 8. Divers :
- ...8.1 Campagne syndicale de la CSN « Milieu syndical sans
homophobie ».
- 9. Levée de l'assemblée.

Clermont Olivier, secrétaire
Le 17 avril 2007

COUPON-RÉPONSE

N.B. : Un repas sera offert sur place aux personnes ayant fait
parvenir ce coupon-réponse.

Nom : _____

Département : _____

À retourner au secrétariat du Syndicat
au plus tard le lundi 23 avril 2007 :
specsCSN@CegepSherbrooke.qc.ca,
poste 330 ou local 2-54-180.

Assemblée générale le mardi 24 avril 2007

Assemblée générale des étudiantes et étudiants

L'Association étudiante du Cégep de Sherbrooke tiendra une
assemblée générale ce jeudi 19 avril 2007 à compter de 11h30
dans le hall de la salle Alfred-Desrochers. À noter qu'**il n'y aura
pas de levée de cours** pour la tenue de cette assemblée.

Un plan d'action pour l'automne 2007 de lutte en faveur de la
gratuité scolaire sera soumis.

Des nouvelles du comité EPP (Environnement physique et prévention)

Vous trouverez par le biais des liens qui suivent quelques
informations sur le comité **EPP**.

- o [Brève description de ce comité.](#)

- [Plan d'action 2006-2007](#).

Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter. Pour nous rejoindre, vous pouvez vous adresser à l'un ou l'autre des membres du comité ou nous écrire à l'adresse électronique suivante:

comite-epp@CegepSherbrooke.qc.ca

Le comité *EPP*

Avril 2007

[Interne](#)

Le Syndicat du personnel enseignant du Cégep de Sherbrooke - CSN
specsCSN@CegepSherbrooke.qc.ca

Convocation

Assemblée générale annuelle

Le mardi 24 avril 2007 à 17h30 au pavillon 2, local 52-101

Projet d'ordre du jour :

1. Nomination à la présidence d'assemblée.
2. Acceptation des nouvelles et des nouveaux membres.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Adoption du procès-verbal du 21 mars 2007 et suites.
5. Rapports:
 - 5.1 Bureau syndical.
 - 5.2 Trésorerie.
 - 5.3 Comités : Relations du travail (C.R.T.), Perfectionnement, Précarité, Santé-sécurité-environnement.
 - 5.4 Représentations : - Conseil d'administration du Cégep; - Commission des études.
6. Élections - Voir Nota bene 1 au verso :
 - 6.1 Le Bureau syndical (7 postes).
 - 6.2 Comité de discipline (4 postes).
 - 6.3 Comité des relations du travail (4 postes).
 - 6.4 Conseil d'administration du Cégep - voir *Nota bene* 2 au verso.
 - 6.5 Commission des études (5 postes d'office) - voir *Nota bene* 3 au verso.
 - 6.6 Comité de perfectionnement (3 postes).
 - 6.7 Les comités : Retraite, Précarité, Environnement.
7. Finances du SPECS :
 - 7.1 Signature des effets bancaires (3e personne).
 - 7.2 Comité de surveillance des finances :
 - 7.2.1 Mise en place d'un comité de surveillance des finances.
 - 7.2.2 Élections au comité de surveillance des finances.
 - 7.3 Nomination de la vérificatrice ou du vérificateur des états financiers au 30 juin 2007.
8. Divers :
 - 8.1 Campagne syndicale de la CSN « Milieu syndical sans homophobie ».
9. Levée de l'assemblée.

Clermont Olivier, secrétaire, le 12 avril 2007

COUPON-RÉPONSE

N.B. : Un repas sera offert sur place aux personnes ayant fait parvenir ce coupon-réponse.

Nom : _____ Département : _____

À retourner au secrétariat du Syndicat : specsCSN@CegepSherbrooke.qc.ca,
poste 330 ou local 2-54-180 au plus tard **le lundi 23 avril 2007**.

Assemblée générale le mardi 24 avril 2007

Nota bene 1 :

- Toute mise en candidature sur un poste électif se fait sur proposition d'un membre présent à l'assemblée.
- Si un membre désirant poser sa candidature prévoit être absent à l'assemblée, il doit se procurer le formulaire de procuration disponible au Syndicat (local 2-54-180). Ce formulaire doit être cosigné par deux membres du Syndicat puis, retourné au local avant l'assemblée ou directement déposé à celle-ci par un membre présent.

Nota bene 2 :

Il y a deux personnes représentant le personnel enseignant au Conseil d'administration du Cégep et leur mandat est d'une durée de trois ans, renouvelable une fois de façon consécutive. Actuellement,

- Chantal Daneau termine la 3^e année de son 1^{er} mandat.
- Bruno Lemieux termine la 1^{re} année de son 1^{er} mandat.

Nota bene 3 :

Il y a onze personnes représentant le personnel enseignant à la Commission des études. Pour dix d'entre elles, le mandat est d'une durée de deux ans, renouvelable, et les élections à ces postes se font de façon rotative à raison de cinq postes par année. La onzième personne est un membre du Bureau exécutif, désigné par celui-ci et dont le mandat est d'une durée d'un an, renouvelable.

Les cinq postes sur lesquels il y a d'office une élection cette année sont :

- **1 des techniques biologiques et de la santé** : inhalothérapie et anesthésie, laboratoire médical, réadaptation, soins infirmiers, écologie appliquée, santé animale, techniques agricoles;
- **1 des techniques humaines** : techniques policières, éducation spécialisée, éducation à l'enfance, travail social;
- **1 des arts et lettres** : arts plastiques, graphisme, musique, arts et lettres, langues modernes;
- **1 des sciences humaines** : histoire et géographie, psychologie, sciences sociales, économique;
- **1 sur une base individuelle.**

Les personnes élues à ces postes se verront confier un mandat de deux ans pour la période de 2007-2009.

Les cinq postes pour lesquels il y a reconduction du mandat confié pour la période 2006-2008, à moins qu'il n'y ait départ ou contestation, sont :

- **1 des techniques physiques** : génie civil, génie mécanique, génie électrique : Rémy Bergeron;
- **1 des techniques de l'administration** : techniques administratives, informatique, techniques de bureau : Luc Léger;
- **1 des sciences de la nature** : biologie, mathématiques, chimie, physique : Dominique Dubuc;
- **1 de la formation générale** : éducation physique, français, philosophie, anglais : Danielle Terzan;
- **1 sur une base individuelle**: Pierre Morissette.

Quand les profs...

Circulaire du Syndicat du personnel enseignant du Cégep de Sherbrooke - CSN
Volume 13, numéro 4

Le mercredi 18 avril 2007

Bureau exécutif

Syndicalement parlant, l'année qui se termine en aura été une de « chien de garde ». Un an et demi s'est écoulé depuis le décret de décembre 2005 qui fixait nos conditions de travail jusqu'en 2010. Il nous a donc fallu prendre la mesure d'une nouvelle convention et veiller au grain sur son application.

*Catherine Ladouceur
présidente*

Contexte général : une année d'élections

C'est sur ce thème que l'année politique s'est écoulée au Québec. Chaque parti a usé de ses stratégies de séduction pour convaincre l'électorat d'adhérer à ses idées. Refusant que soient oubliés le déni de démocratie et le sabrage généralisé dans les services publics qui ont été l'apanage du dernier gouvernement et pour s'assurer que les autres partis en lice ouvrent les oreilles à notre voix, le milieu collégial a pris part à la discussion.

De fait, la campagne de sensibilisation politique menée auprès des étudiant-e-s de cégep l'automne dernier a

permis de rejoindre des dizaines de milliers de collégien-ne-s, suscitant débats, discussions, échanges sur les enjeux des politiques néolibérales actuellement à la mode un peu partout dans le monde, et notamment au Québec. La qualité de la brochure *Parlons politique !*, tant par sa facture que son approche pédagogique, a été hautement saluée, et on peut considérer que nous avons ainsi contribué à l'activation d'une nécessaire réflexion politique.

Autre dossier hautement politique ayant largement occupé la scène cette année : le règlement de l'équité salariale. Le gouvernement libéral s'en est tiré les bretelles, clamant haut et fort qu'il était le grand responsable de la conclusion de cette lutte historique des femmes. Remettons les pendules à l'heure : la bataille de l'équité salariale a été initiée il y a plus de 20 ans par la CSN, et c'est le Parti québécois qui, en 1996, a adopté la loi québécoise de l'équité salariale. Le gouvernement Charest n'a que fermé la boucle, et ce, après avoir fait de ce combat de longue haleine un objet de mena-

Suite à la page 2 →

Sommaire Rapports 2006-2007

| | |
|---|---|
| Bureau exécutif | 1 |
| Comité de harcèlement psychologique | 2 |
| Comité précarité..... | 3 |
| Délégué syndical..... | 4 |
| Commission des études..... | 6 |
| Comité santé-sécurité-environnement | 7 |
| Comité de perfectionnement..... | 8 |
| Suivi budgétaire | 9 |

Rédaction :

Catherine Ladouceur, Louise Belleau, Claude Belzile, François Cloutier, Jean-Sébastien Huot, Diane Lafrance, Mireille Guay, Danielle Côté, Yves Lafond, Claude Tétrault et Diane Lafrance.

Mise en page :

Luc Loignon

Pour avis ou commentaires :

specsCSN@CegepSherbrooke.qc.ca
819 564-6350 poste 330
Local 2-54-180

Consultez le site Web du syndicat:
<http://www.specs-csn.qc.ca>

- ■ ■ ce lors des dernières négociations des conventions collectives. Cela dit, les vraies responsables de cette grande victoire
- ■ ■ sont indéniablement les femmes qui ont, enfin, après des années d'acharnement, gagné le droit à la reconnaissance de la valeur de leur travail.

Puis, plus d'un an après avoir chaussé les rudes souliers de la convention imposée, l'heure était aux bilans. Certains constats se devaient d'être faits sur la manière dont se sont déroulées et conclues les dernières négociations. La FNEEQ a produit en ce sens un document complet, disponible sur notre site, de même qu'un résumé fort intéressant que vous trouverez dans le dernier *Carnet collégial* (specs-csn.qc.ca). Plusieurs questions cruciales y sont posées qui méritent qu'on s'attarde à la réflexion : La stratégie générale était-elle la bonne? La grève est-elle encore un outil de lutte efficace? Le mode de négociation actuel est-il toujours pertinent? Il nous faudra, avant longtemps, trouver des pistes de réponses, car ce n'était pas là la dernière bataille des employé-e-s de l'État devant un employeur récalcitrant...

Dès lors, nous, profs de cégep, que pouvons-nous faire d'ici 2010? D'abord, agir pour que le problème de la tâche enseignante, carrément nié par la Fédération des cégeps¹, soit reconnu. Ensuite, lutter pour mettre à l'ordre du jour du gouvernement le sous-financement du réseau des cégeps. La Coalition-cégeps², à nouveau active, a bien l'intention de pousser à fond ce dossier. Enfin, redynamiser la vie syndicale et la mobilisation. Les luttes à venir dans le milieu collégial risquent d'être cruciales; il nous faudra, plus que jamais, être au rendez-vous.

Il nous reste maintenant à voir comment se comportera, dans un avenir plus ou moins rapproché, le gouvernement libéral minoritaire récemment élu, tant en tant que gérant du pouvoir national qu'en tant qu'employeur. Il nous faudra le faire réagir à la réprimande lancée par le Bureau international du travail (BIT)³ : plus qu'un appui moral, la récente décision du BIT quant à la loi 43 constitue un levier politique indéniable pour recouvrer nos droits les plus intrinsèques en tant que syndicats : le droit de manifester et le droit de négocier.

Scène locale

Plus près de nous, différents dossiers ont occupé cette année 2006-2007, dossiers à propos desquels nous nous efforçons, pour l'année à venir, de demeurer plus que vigilants.

* Calendrier scolaire

1 La Fédération des cégeps est le regroupement de toutes les directions générales et les directions des études des cégeps. Elle constitue donc notre premier interlocuteur puisqu'elle rassemble tous nos « patrons directs ».

2 La Coalition-cégeps, créée en 2003 en réaction aux menaces de démantèlement des cégeps, regroupe des représentants des enseignants, du personnel professionnel, du personnel de soutien, des parents et des étudiants.

3 Le BIT vient de rendre publique sa décision concernant la plainte déposée par la CSN, la CSQ et la FTQ au sujet du décret de décembre 2005. La décision condamne fermement la façon de faire du gouvernement québécois et l'incite à rectifier les choses.

Afin que cessent une fois pour toutes les tergiversations relatives à ce dossier brûlant, le bureau exécutif a procédé, à l'automne dernier, à une vaste consultation sur les grands principes de confection du calendrier scolaire (résultats disponibles dans *Quand les profs*, vol.13, no.2, sur specs-csn.qc.ca). La démarche, qui tentait d'établir un consensus le plus large possible, a été chaudement accueillie par l'ensemble des groupes qui y ont pris part (étudiants, enseignants, personnels de soutien et professionnel). La direction des études s'est-elle montrée à l'écoute des besoins exprimés? Rien n'est moins sûr à ce jour... Le Conseil d'administration doit adopter le calendrier scolaire le 25 avril prochain. Il y a fort à parier que nous devons recommencer les mêmes sempiternels débats l'an prochain! À suivre.

* Primes et bonis des cadres

Il aura fallu 16 mois à la direction du Cégep pour finalement accepter, une semaine avant de passer devant le tribunal de la Commission d'accès à l'information, de remettre les détails des primes et bonis versés aux cadres du Cégep pour les trois dernières années (voir *Quand les profs*, vol.13, no.3 sur specs-csn.qc.ca). Pourtant, cette information de nature publique aurait dû être facilement et rapidement accessible. Qu'avaient à cacher nos dirigeants? Pourquoi tant de chichis autour d'une question si simple? Il faudra maintenant voir si la prochaine direction générale aura le leadership nécessaire pour remettre en question cette utilisation de l'argent public dans un contexte de profond sous-financement du réseau collégial. Nous veillons au grain...

Suite à la page 3 →

Comité de harcèlement psychologique

Louissette Belleau

Le 30 août 2006, le Conseil d'administration a approuvé avec mention la politique « pour contrer le harcèlement psychologique ». Ce qui a donné suite à de nombreuses entrevues de sélection pour constituer une banque d'enquêteurs, d'enquêtrices, de médiateurs, de médiatrices externes et de personnes ressources identifiées à l'interne. Le 27 novembre 2006, on a procédé à la signature de la déclaration commune « pour un milieu exempt d'harcèlement » par les trois syndicats, l'administration et l'association des cadres. Le comité s'est rencontré à 13 reprises afin de poursuivre ses activités visant à mettre en place la politique, à organiser une formation pour le comité et les personnes ressources, à faire une tournée dans les départements pour sensibiliser l'ensemble du personnel enseignant et à travailler en collaboration avec une stagiaire en graphisme pour l'élaboration d'un dépliant et d'une affiche. ■ ■ ■

* Conciliation famille-travail et horaires

Devant le rajeunissement massif du corps enseignant et les nombreuses insatisfactions de nos membres quant à cette question, nous avons tenté de mettre à l'ordre du jour de la direction le dossier préoccupant de la conciliation famille-travail et de la complexe gestion des horaires. Dans la perspective de plus en plus probable de l'allongement de la plage-horaire – d'ailleurs, cette question a-t-elle été discutée largement ou aura-t-on droit à un fait établi à la rentrée? –, quelles pistes de solutions la direction propose-t-elle pour s'adapter à la réalité de ses enseignant-e-s? Rappelons que la convention stipule, à l'annexe V-8 (p.279), que « les parties FAVORISENT la prise en compte de la dimension de la conciliation famille-travail dans l'organisation du travail ». De toute évidence, il y a encore du chemin à faire, et nous avons bien l'intention de pousser la direction à le parcourir.

Puis, comme toujours, nous pouvons être fiers de la qualité remarquable de nos relations avec les syndicats du personnel de soutien et du personnel professionnel, de même qu'avec l'AECS, avec qui nous avons continué d'unir nos forces lorsque nécessaire et de faire circuler l'information dans un esprit de solidarité mutuelle qui nous sert tous.

Sur le plan des représentations, le bureau exécutif s'est réuni jusqu'à maintenant à 27 reprises et a tenu 3 assemblées générales. Nous aurons, d'ici la fin de l'année, participé à 4 réunions du regroupement cégep, à 2 conseils fédéraux de la FNEEQ, à 2 assemblées générales et au congrès tri-annuel du Conseil central de l'Estrie. En cours de route, nous avons

dû dire au revoir à Michèle Boissinot et bienvenue à Dominique Dubuc, tout cela en tâchant de garder le fort avec tout notre enthousiasme et notre bonne volonté! Nous voilà donc près pour un nouveau départ. Déjà, plusieurs dossiers sont dans notre mire : nouvelle direction générale et de secteur, aménagement d'une place publique, évaluation des enseignements... Préparez vos questions et vos commentaires, car nous commencerons l'année prochaine par une vaste tournée départementale qui nous permettra de vous entendre et de placer à l'ordre du jour vos préoccupations.

Vous aurez aussi remarqué, cette année, que le « virage technologique » entrepris par le SPECS vous amène régulièrement à visiter notre site (specs-csn.qc.ca), sur lequel se trouve une foule d'informations utiles : convention, publications, guides, politiques, comités, etc. D'ici la fin de cette année, nous travaillerons encore à le perfectionner et à le rendre le plus pratique possible. Visitez-le, et informez-nous de ce que vous voulez y voir!

Il ne nous reste plus qu'à remercier chaleureusement toutes celles et tous ceux qui ont contribué de près ou de loin par leur expertise, leur dynamisme et leur disponibilité aux divers comités, activités et réunions du Syndicat. Un syndicat ne vit que par la force et l'action de ses membres, et la vie syndicale au Cégep de Sherbrooke en sera toujours positivement marquée!

Syndicalement vôtre.

Comité précarité

Cette année, le comité précarité s'est réuni à 7 reprises pour travailler sur les dossiers suivants :

- * Préparation et invitation des nouveaux enseignants (précaires) au « 5 à 7 » syndical, qui avait pour but d'informer, de discuter et d'échanger sur des sujets préoccupant les nouveaux enseignants, entre autres : les principes d'ancienneté, la permanence, l'affichage et l'attribution des tâches, le PAQTNE (Processus d'appréciation de la qualité du travail des nouveaux enseignants), les droits et la convention, les types de congés, la conciliation famille-travail, la structure syndicale, les perspectives d'emplois, le harcèlement psychologique...
- * Élaboration et mise en place d'un lien précarité sur le site Web du SPECS (specs-csn.qc.ca). Celui-ci contiendra les objectifs et mission du comité, différents articles, la convention des non-permanents, une foire aux questions ainsi qu'une adresse courriel pour contacter le comité.
- * Analyse du sondage des nouvelles et des nouveaux sur le PAQTNE.

- * Rédaction d'un questionnaire rétroactif permanent sur le PAQTNE destiné aux nouveaux enseignants en fin de processus.

Les dossiers de l'année 2007-2008 seront :

- * Recrutement de nouveaux membres au sein du comité
- * Dossier Web précarité et rédaction d'articles
- * Conciliation famille-travail et précarité
- * Affichage des tâches et postes sur le site
- * Maintien des précaires à l'emploi
- * Conclusion et diffusion du sondage PAQTNE

Louissette Belleau (Psychologie)
Claude Belzile (Histoire)
François Cloutier (Éducation physique)
Jean-Sébastien Huot (Français)
Diane Lafrance (français)

Délégué syndical

■ ■ ■ **À titre de membre du bureau exécutif, j'ai participé à plusieurs réunions sur les dossiers locaux, régionaux ou provinciaux. Comme responsable pour le bureau exécutif, j'ai également assuré le suivi du dossier des assurances collectives (évaluation et renouvellement 2007) et fait le lien entre l'exécutif et les comités qualité de vie au travail (QVT), le comité de transport (stationnement) et le comité d'environnement physique et prévention (EPP). Je suis également membre élu au bureau fédéral de la FNEEQ pour une période de trois ans (2006-2009).**

*Claude Tétreault
délégué syndical*

Comité des relations du travail

Le CRT est le comité paritaire chargé d'étudier les dossiers relevant de l'application et de l'interprétation des diverses clauses de notre convention collective. À titre de représentant-e-s mandaté-e-s par l'assemblée générale, les membres de ce comité doivent veiller à faire respecter l'application de la totalité de notre convention collective et à cette fin, exercer les représentations nécessaires auprès de l'employeur.

Dans le cadre de ce comité, nous avons agi à titre de porte-parole syndical et avons notamment discuté des sujets suivants :

- * Bilans, répartitions, utilisations, mises à jour des ressources à l'enseignement pour 2004-2005, 2005-2006 et 2006-2007 et nous traitons actuellement les données pour 2007-2008;
- * Affichages et engagements (charges - régulier et CFC, postes et MEDs, assignations);
- * Demandes de congés de toutes sortes, engagements en double emploi;
- * Grilles de cheminement scolaire (modifications aux programmes actuels et nouveaux);
- * Règlements de griefs à l'amiable;
- * Ententes particulières pour des enseignant-e-s;
- * Entente santé et sécurité au travail;
- * Calendrier scolaire et vacances;
- * Dossiers en cours :
 - * Offre générale de service (devenue PSE) et affichages
 - * Liste d'ancienneté et listes des informations
 - * Équité salariale (rétroactivité)

- * Processus de mesures disciplinaires
- * Dossiers de harcèlement moral
- * Conciliation famille-travail
- * Plage horaire et locaux.

Conseiller syndical

Cette partie de la tâche consiste à fournir l'aide et l'assistance aux enseignant-e-s pour faire respecter leurs droits prévus à la convention collective. Il s'agit ici de la partie la plus importante du travail à faire, compte tenu des pratiques locales en matière de gestion des employés. Le nombre et la complexité des problèmes nous amènent à faire le constat que, globalement, la situation (relations de travail), bien que mouvante, ne s'améliore que très, très lentement d'une session ou d'une année à l'autre. On nous répète encore et encore avoir beaucoup de bonne volonté mais les résultats sont extrêmement lents à aboutir. Plusieurs dossiers continuent de revenir et de revenir à plusieurs reprises parce que la partie patronale (ou ses représentants) ne parvient pas à décider d'une solution uniforme et de sa mise en application. Nous nous retrouvons fréquemment avec des décisions qui varient énormément dépendamment de la décideuse ou du décideur alors que la réponse devrait être la même pour tous (application à géométrie variable). Cette année, le Cégep a encore compensé des enseignant-e-s qui avaient reçu de mauvaises informations et qui se sont retrouvé-e-s pénalisé-e-s par des erreurs administratives.

Bien sûr, tous les dossiers n'avancent pas au même rythme mais le ou la responsable du dossier pour la partie patronale explique souvent la qualité des résultats obtenus eu égard à la satisfaction des utilisateurs, et cela, malgré l'évaluation répétée des directeurs qui amène à l'octroi de bonis. Nous l'avons déjà écrit, malgré l'expression de bonne volonté, la partie patronale tarde à livrer la marchandise, le *laisser-faire* et l'*attendre-sa-retraite* ne sont pas des solutions acceptables pour nous. Le Cégep a des obligations à rencontrer et ces difficultés font en sorte que des employé-e-s paient le prix de cette attitude. Si le Cégep se veut le grand responsable de la qualité des relations employeur-employé-e-s, il est aussi responsable de la livraison de la marchandise par ses services (ne faudrait-il pas objectivement et éthiquement demander l'avis des usagers ?).

Autres dossiers

Processus d'appréciation de la qualité du travail des nouveaux enseignant-e-s (PAQTNE)

Pas de changement, mais une volonté exprimée de passer à l'évaluation de tout-e-s les enseignant-e-s dans un avenir rapproché ... À suivre.

Services professionnels rendus (SPR)

Aucun changement en perspective.

Suite à la page 5 →

Convention collective (2006-2010)

En général, l'application se porte bien, l'apparition de nouvelles contraintes pour les employé-e-s et l'employeur demande des ajustements de part et d'autre, particulièrement au niveau des priorités d'engagement. Ajoutez à cela l'intérêt du MELS pour ses sous et nous nous retrouvons avec des opérations qui sont sous « très haute surveillance » (i.e les MEDs, les postes et les charges de remplacement, les inscriptions-cours).

Comité de qualité de vie au travail (QVT)

Ce comité s'est réuni à quelques reprises pour revoir les mandats des différents sous-comités qui relèvent du QVT. Beaucoup de discussions intéressantes... mais les résultats ne sont appréciables que par les réalisations concrètes des sous-comités (i.e. harcèlement moral, FormAction, activités sociales, etc.).

Procédure simplifiée d'engagement (PSE)

À partir de l'année d'engagement 2007-2008, une nouvelle façon d'appliquer (sic!) sur les affichages à l'enseignement régulier devrait voir (revoir pour les plus anciens) le jour au Cégep de Sherbrooke. Cette nouvelle procédure vise à simplifier l'engagement des enseignant-e-s et à diminuer les risques d'erreur dans le respect de la convention collective. Les parties ont déjà échangé sur la question et le texte définitif devrait être connu très prochainement (1^{er} mai). Nous serons toutes et tous particulièrement attentifs à la mise en place de cette nouvelle façon de faire.

Comité environnement physique et prévention (EPP)

En 2006-2007, ce comité a particulièrement travaillé au suivi des dossiers qui étaient déjà en marche. Notons, pour exemple, la qualité de l'air dans les différents pavillons. Dans ce cas bien précis et suite à une inspection rigoureuse faite par une firme externe, une conclusion s'impose : les systèmes de chauffage et de ventilation sont très sales et devront être nettoyés selon un horaire de plusieurs années et avec des coûts passablement élevés... À surveiller.

Comité du transport (Stationnement)

Le dossier des stationnements se poursuit. Ajoutez à cela le transport en commun à frais réduits avec la STS, le développement durable, les vélos, le Challenge sur glace, et le mécontentement des usagers des stationnements du Cégep...

Le dossier avec la STS avance bien et en concurrence, nous devrions être en mesure de mettre en place une nouvelle approche en matière de gestion des stationnements du Cégep pour, d'une part, contribuer au financement du plan de transport en commun (STS) et d'autre part, éliminer

les frustrations des usagers des stationnements. Très bientôt sur vos écrans, des nouvelles sur tous ces changements...

Conclusion

Des choses changent mais nous conservons certaines réserves et certaines hésitations. Par exemple, certains dossiers de gestion des conflits dans les équipes de travail nous laissent très perplexes quant aux perspectives d'amélioration; nous cherchions des exemples positifs de traitement et de règlement, nous nous retrouvons sans véritable règlement et avec beaucoup de monde encore plus insatisfait qu'avant. Nous demeurons le plus disponible possible mais « la plus grande richesse du Cégep » (dixit nos dirigeants) mériterait sûrement plus de reconnaissance. Il nous faudra constater plus que la création d'une panoplie de comités de toutes sortes, il faudra y voir des résultats et des avantages tangibles... plus d'action et moins de déclaration... plus d'écoute et moins de consultation bidon... plus de reconnaissance et moins de préjugés...

Enfin, un merci très spécial à toutes nos collaboratrices et à tous nos collaborateurs qui ont permis d'offrir la qualité et la quantité de service syndical en 2006-2007. Votre aide, vos yeux et vos oreilles nous permettront de mieux connaître les problèmes et de travailler à aplanir les difficultés rencontrées.

Comité santé-sécurité-environnement

Durant l'année 2006-2007, les personnes suivantes ont participé au comité : Louise Belleau (Techniques d'éducation à l'enfance), Julie Bernard (Philosophie), Julie Bolduc-Duval (Physique), Fabien Burnotte (Technologies du génie civil), François Cloutier (Éducation physique), Benoît Giroux (Psychologie), Mireille Guay (Chimie), Diane Lafrance (Français), Jean-Pierre Landry (retraité), Sandra Ledoux (Techniques de santé animale) et Laurier Saint-Amant (Physique).

Mireille Guay

En cours d'année, des personnes ont été remplacées. Certaines, Julie Bernard, Benoît Giroux et Julie Bolduc-Duval, ont quitté le comité pour prendre d'autres responsabilités ou pour travailler sous d'autres cieux.

Le comité a tenu une réunion en juin après l'assemblée générale annuelle du SPECS, puis il s'est réuni assez régulièrement, une fois par mois, à partir d'août.

La plus grande partie du travail consiste à amener des suggestions au comité collégial C'VIABLE, afin que notre cégep progresse vers un meilleur état de l'environnement et une amélioration de notre milieu de vie professionnel. Cette année encore, Fabien Burnotte a été notre délégué à C'VIABLE. Il a su pousser les dossiers qui nous tenaient le plus à coeur, avec ce qu'il faut d'insistance et de diplomatie pour que ce soit efficace.

Ainsi, plusieurs projets, que notre comité SPECS avait mis de l'avant depuis la transformation du comité santé-sécurité-environnement, se sont concrétisés. Il s'agit premièrement de l'engagement d'un conseiller en développement durable, puis de changements dans les domaines du recyclage des rebuts et du transport, ainsi que de l'adoption d'une politique de développement durable.

L'engagement du conseiller en développement durable, Marco Lemay, demandé par notre comité et appuyé (moralement et même financièrement) par tous les groupes siégeant à C'VIABLE (syndicats, étudiants et direction), fut un déclencheur d'actions concrètes.

Ainsi, en matière de réduction des déchets, les îlots de recyclage ont enfin été mis en place en janvier, grâce à l'entrée en fonction de Marco Lemay. Nous espérons que la communauté collégiale ira encore plus loin, en réduisant le volume des rebuts et en remettant au goût du jour la vaisselle durable (un projet du comité écologique de l'AÉCS amené à C'VIABLE).

En matière d'alternatives écologiques au transport par auto-solo, voici les résultats :

- * Un abri sécurisé pour les vélos a été construit sous l'escalier de l'entrée principale du pavillon 2. Pour 10 \$ par année, on peut obtenir une place mettant le vélo à l'abri des intempéries, du vol et du vandalisme.
- * Un site de co-voiturage, Allégo, deviendra disponible à l'automne pour la communauté collégiale. Ce site est destiné aux déplacements aller-retour entre le domicile et le lieu de travail ou d'étude.
- * Des vignettes de stationnement spéciales pour les co-voitureurs sont disponibles.
- * Suite au recensement sur le transport lancé par notre comité en 2005, doublé d'un sondage interne mené par la direction en 2006, le Cégep va de l'avant avec l'idée du libre accès aux autobus de la STS pour les élèves du Cégep. Nous espérons que l'analyse complète du recensement pourra être présentée à la communauté collégiale avant la fin de cette année scolaire.
- * Une activité, le Défi-transport-vélo, se tiendra la première semaine de mai, pendant le Défi-cégep actif. On veut valoriser le transport en vélo par les employé-e-s et les étudiant-e-s.

En 2006, suite au travail du comité C'VIABLE, le Cégep s'est donné une politique de développement durable. Adoptée à l'unanimité par le Conseil d'administration le 22 novembre, ce document devrait permettre d'intégrer les actions environnementales au fonctionnement quotidien de notre institution, donc, de financer certaines mesures de protection de l'environnement à même le budget régulier.

Pour l'année prochaine, nous souhaitons que le Cégep offre un contrat plus consistant à Marco Lemay. Celui-ci, engagé seulement à temps partiel, a en effet démontré son dynamisme et son efficacité en améliorant le projet d'îlots de recyclage. Avec une personne se consacrant régulièrement aux questions environnementales, nous aurions l'espoir que les idées restées dans les cartons du comité se concrétisent rapidement. L'argent étant, ici comme partout, le nerf de la guerre, nous vous signalons que les dons à la Fondation du Cégep peuvent être faits de façon ciblée, en tout ou en partie.

En terminant, votre comité environnement rappelle qu'il est toujours possible de contribuer à un monde plus équitable et à une alimentation plus saine par l'achat de café équitable (fabien.burnotte@cegepsherbrooke.qc.ca), de paniers de légumes et de fruits biologiques, ou encore de viande de boeuf biologique (comité écologique de l'AÉCS, Isabelle Marissal, 819 346-1874).

Suite à la page 8 →

Pour en savoir plus sur ...Votre comité environnement

C'est un comité syndical non conventionné : il n'y a pas de nombre déterminé de membres pour ce comité et toute personne qui veut donner un coup de main en cours d'année est la bienvenue.

Lors de sa première année de fonctionnement, le comité environnement s'était donné les lignes directrices suivantes :

- * Sensibiliser la communauté collégiale aux problèmes environnementaux, à leurs solutions, ainsi qu'aux principes du développement durable.

- * Soutenir des projets visant à appliquer les principes du développement durable par notre institution et y participer activement.
- * Former des élèves en vue d'assurer une relève en matière d'éducation relative à l'environnement (ERE).
- * Recueillir et conserver l'information pertinente à l'atteinte des objectifs précédents.

Actuellement, vingt-six départements ont répondu à notre demande de nommer un représentant environnemental. Cette liste de « représentants verts » nous permet de faire circuler plus rapidement l'information dans les départements. Nous invitons les départements à communiquer le nom de tout nouveau représentant environnemental au syndicat.

Comité de perfectionnement

Au cours de l'année 2006-2007, le comité s'est réuni à 5 reprises, afin de traiter les demandes de remboursement et de faire la révision du guide et du formulaire de perfectionnement.

À ce jour, plus d'une centaine de demandes de remboursement du perfectionnement enseignant ont été analysées et traitées, et ceci, toujours en respectant le délai de 30 jours fixé pour le retour de paiement.

L'utilisation de l'aide-mémoire inclus dans le guide l'an dernier a grandement contribué à rendre les demandes conformes en précisant les pièces justificatives requises et a ainsi accéléré le processus d'analyse des dossiers.

Comme vous avez pu le constater en allant consulter le guide ainsi que le formulaire du perfectionnement enseignant disponible sur le module intranet du site Web du Cégep, plusieurs changements ont été apportés lors de la révision par le comité de perfectionnement.

De plus, Mme Larocque a procédé à une tournée des réunions de secteur afin de faire connaître les toutes dernières modifications à notre procédure.

Quatre facteurs expliquent les hausses apportées aux montants d'allocation pour l'année 2006-2007 : le surplus budgétaire de l'année antérieure, une légère hausse gouvernementale de l'allocation annuelle par ETC, l'augmentation du nombre d'enseignant-e-s et une baisse des demandes de perfectionnement.

Voici les principales modifications d'ordre monétaire réalisées à notre procédure de perfectionnement :

- * Augmentation du montant alloué au perfectionnement individuel soit :
 - * 600 \$ pour le personnel à temps complet (+ 100 \$)
 - * 300 \$ pour le personnel à temps partiel (+ 50 \$)
- * Augmentation du montant alloué au perfectionnement de groupe soit :

- * 2000 \$ par département par année (+ 500 \$)
- * Augmentation du taux horaire des personnes-ressources de 80 \$ à 100 \$ (maximum pour les entreprises dûment accréditées et incorporées)
- * Augmentation du taux horaire des personnes responsables des ateliers du service de la recherche et du développement à 80 \$
- * Augmentation des frais de repas avec présentation de reçus soit :
 - * Déjeuner : 8 \$
 - * Dîner : 15 \$
 - * Souper : 20 \$

Finalement, le comité, toujours soucieux de respecter l'effort collectif des membres en matière d'environnement, a choisi de favoriser le covoiturage pour les trajets de longue distance. Afin de simplifier les remboursements, sans pénaliser le conducteur désigné dans son montant personnel d'allocation individuelle, nous rembourserons chaque personne sur la base du tarif autobus. Les personnes qui covoiturent partageront entre elles les frais de déplacement avec le conducteur désigné.

Enfin, en 2007-2008, plusieurs tâches attendent le comité :

- * Formulaires administratifs pour les perfectionnements de groupe;
- * Mise en place d'un processus incitatif au perfectionnement individuel et de groupe;
- * Demande des reçus pour obtenir le remboursement de la TPS et de la TVQ.

Comité perfectionnement
Danielle Côté (Géographie)
François Cloutier (Éducation physique)
Yves Lafond (Technologies du génie électrique)

| 1 Syndicat du personnel enseignant du Cégep de Sherbrooke - CSN (03-15-003) | | | | | | | | 1 |
|---|-------------------|-------------------|-----------------------|----------|-----------|-------------------|----|----|
| 2 Analyse budgétaire 2006-2007 | | | | | | | | 2 |
| 3 au 31 mars 2007 | | | | | | | | 3 |
| | A | A-Réajusté 12/04 | B C D | | | Résultats | 3 | |
| | Prévision | Prévision | Résultats 2006-2007 | | | Résultats | 4 | |
| | 2006-2007 | 2006-2007 | Juillet2006-Mars.2007 | Dépense | Rembours. | 2005-2006 | 4 | |
| 5 SOLDE disponible au 1er juillet | 29 504 \$ | | 29 504 \$ | | | 25 527 \$ | 5 | |
| 6 SOLDE FRS disponible au 1er juillet | 277 847 \$ | | 277 847 \$ | | | 274 982 \$ | 6 | |
| | | | 307 351 \$ | | | 300 509 \$ | 7 | |
| RECETTES | | | | | | | | 8 |
| 9 Cotisation (1 juin - 31 mai) | 413 000 \$ | 442 000 \$ | 323 636 \$ | | | 409 489 \$ | 9 | |
| 10 Cartes de nouveaux membres | 70 \$ | 100 \$ | 94 \$ | | | 92 \$ | 10 | |
| 11 Remboursements | | 0 \$ | 0 \$ | | | 0 \$ | 11 | |
| 12 Revenus de placements (FRS) (gains en capital + intérêts) | 12 000 \$ | 12 500 \$ | 9 226 \$ | | | 12 226 \$ | 12 | |
| 13 Revenus de placements autres | 1 000 \$ | 2 000 \$ | 1 852 \$ | | | 1 203 \$ | 13 | |
| 14 TOTAL DES RECETTES | 426 070 \$ | 456 600 \$ | 334 808 \$ | | | 423 010 \$ | 14 | |
| DÉBOURSÉS | | | | | | | | 15 |
| 1) PER CAPITA (quote-part) | | | | | | | | 16 |
| 17 FNEEQ (0,50) - 1.06-31.05 | 133 500 \$ | 142 500 \$ | 104 399 \$ | | | 132 093 \$ | 17 | |
| 18 CSN (0,72) - 1.06 -31.05 | 192 000 \$ | 205 500 \$ | 150 334 \$ | | | 190 214 \$ | 18 | |
| 19 CCSNE (0,0750) - 1.06-31.05 | 20 000 \$ | 21 500 \$ | 15 660 \$ | | | 19 814 \$ | 19 | |
| 20 | 345 500 \$ | 369 500 \$ | 270 393 \$ | | | 342 121 \$ | 20 | |
| 2) SECRETARIAT | | | | | | | | 21 |
| 22 Perfectionnement | 250 \$ | 0 \$ | 0 \$ | | | 0 \$ | 22 | |
| 23 Salaire+reer+as.sal+vac+c.maladie+ass.parentale | 40 000 \$ | 41 000 \$ | 29 158 \$ | | | 44 774 \$ | 23 | |
| 24 Dépenses employeur: AC+RRQ+RAMQ+CSST+CNT+rregop | 5 500 \$ | 6 500 \$ | 4 615 \$ | | | 6 873 \$ | 24 | |
| 25 Téléphone-timbres-télégrammes | 1 500 \$ | 1 400 \$ | 1 235 \$ | | | 1 257 \$ | 25 | |
| 26 Fournitures de bureau | 355 \$ | 355 \$ | 267 \$ | | | 1 251 \$ | 26 | |
| 27 Polycopie (papier + photocopies / sauf journal) | 1 500 \$ | 900 \$ | 596 \$ | | | 1 478 \$ | 27 | |
| 28 Logiciels | 2 600 \$ | 1 931 \$ | 1 931 \$ | | | 727 \$ | 28 | |
| 29 Equipement | 3 000 \$ | 172 \$ | 172 \$ | | | 69 \$ | 29 | |
| 30 Entretien - équipement et logiciels | 200 \$ | 30 \$ | 30 \$ | | | 190 \$ | 30 | |
| 31 Frais de banque | 300 \$ | 250 \$ | 181 \$ | | | 269 \$ | 31 | |
| 32 Assurance mobilier | 450 \$ | 441 \$ | 441 \$ | | | 413 \$ | 32 | |
| 33 Frais de trésorerie et d'incorporation | 665 \$ | 659 \$ | 659 \$ | | | 665 \$ | 33 | |
| 34 Abonnements-volumes | 300 \$ | 125 \$ | 70 \$ | | | 192 \$ | 34 | |
| 35 Gain/perte capital | 0 \$ | 0 \$ | 0 \$ | | | 0 \$ | 35 | |
| 36 Pénalité - Amende | 0 \$ | 0 \$ | 0 \$ | | | 0 \$ | 36 | |
| 37 | 56 620 \$ | 53 763 \$ | 39 354 \$ | | | 58 158 \$ | 37 | |
| 3) REPRESENTATION | | | | | | | | 38 |
| 39 CSN local (ccsne cong+ag) | 1 000 \$ | 1 000 \$ | 525 \$ | 525 \$ | 0 \$ | 83 \$ | 39 | |
| 40 Bureau | 3 000 \$ | 2 000 \$ | 1 101 \$ | 1 101 \$ | 0 \$ | 2 274 \$ | 40 | |
| 41 Autres instances | 1 500 \$ | 1 500 \$ | 569 \$ | 1 466 \$ | 896 \$ | 369 \$ | 41 | |
| 42 Regroupement cégeps(RAR/FNEEQ) | 4 000 \$ | 1 600 \$ | 806 \$ | 2 867 \$ | 2 060 \$ | 3 509 \$ | 42 | |
| 43 Congrès - CSN-FNEEQ | 0 \$ | 0 \$ | 0 \$ | 0 \$ | 0 \$ | 2 612 \$ | 43 | |
| 44 Conseil Fédéral FNEEQ | 1 700 \$ | 1 000 \$ | 165 \$ | 165 \$ | 0 \$ | 332 \$ | 44 | |
| 45 | 11 200 \$ | 7 100 \$ | 3 167 \$ | | | 9 178 \$ | 45 | |
| 4) ACTIVITES | | | | | | | | 46 |
| 47 Convention collective | 450 \$ | 450 \$ | 284 \$ | | | 142 \$ | 47 | |
| 48 Comités Solidarité | 2 000 \$ | 1 800 \$ | 1 360 \$ | | | 1 270 \$ | 48 | |
| 49 Cades | 500 \$ | 0 \$ | 0 \$ | | | 0 \$ | 49 | |
| 50 Santé-Sécurité-Environnement | 500 \$ | 500 \$ | 278 \$ | | | 356 \$ | 50 | |
| 51 Équité | 0 \$ | 0 \$ | 0 \$ | | | 0 \$ | 51 | |
| 52 Précarité | 500 \$ | 500 \$ | 319 \$ | | | 465 \$ | 52 | |
| 53 Retraite | 0 \$ | 0 \$ | 0 \$ | | | 0 \$ | 53 | |
| 54 Commission des études | 500 \$ | 500 \$ | 144 \$ | | | 120 \$ | 54 | |
| 55 Assemblée générale | 4 500 \$ | 3 000 \$ | 2 035 \$ | | | 3 743 \$ | 55 | |
| 56 Activités sociales | 0 \$ | 0 \$ | 0 \$ | | | 0 \$ | 56 | |
| 57 Journal | 2 000 \$ | 800 \$ | 500 \$ | | | 1 000 \$ | 57 | |
| 58 Frais de garde | 0 \$ | 0 \$ | 0 \$ | | | 0 \$ | 58 | |
| 59 Publicité | 300 \$ | 0 \$ | 0 \$ | | | 345 \$ | 59 | |
| 60 Activités spéciales (mob) | 1 500 \$ | 0 \$ | 0 \$ | | | 2 139 \$ | 60 | |
| 61 | 12 750 \$ | 7 550 \$ | 4 920 \$ | | | 9 579 \$ | 61 | |
| 5) DIVERS | | | | | | | | 62 |
| 62 Remplacements - remboursables | 0 \$ | 0 \$ | 0 \$ | | | 0 \$ | 62 | |
| 63 Remplacements - non remboursables | 0 \$ | 0 \$ | 0 \$ | | | 0 \$ | 63 | |
| 64 Transfert du fds courant au Fds résist.-AGrés.47.5 | 0 \$ | 0 \$ | 0 \$ | | | 0 \$ | 64 | |
| 65 | 0 \$ | 0 \$ | 0 \$ | | | 0 \$ | 65 | |
| 66 TOTAL DES DEBOURSES | 426 070 \$ | 437 913 \$ | 317 834 \$ | | | 419 037 \$ | 66 | |
| 67 | | | | | | | 67 | |
| 68 EXCÉDENT / DÉFICIT au 30 juin | 0 \$ | 18 687 \$ | 16 974 \$ | | | 3 974 \$ | 68 | |
| 69 | | | | | | | 69 | |
| 70 Solde disponible au 1er juillet | 29 504 \$ | | 29 504 \$ | | | 25 527 \$ | 70 | |
| 71 Excédent (déficit) | 0 \$ | | 16 974 \$ | | | 3 974 \$ | 71 | |
| 72 Transfert au FRS | 0 \$ | | -25 000 \$ | | | 0 \$ | 72 | |
| 73 SOLDE PREVU OPÉRATIONS COURANTES AU 30 JUIN | 29 504 \$ | | 21 478 \$ | | | 29 501 \$ | 73 | |
| 74 | | | | | | | 74 | |
| 75 SOLDE EN ENCAISSE OPÉRATIONS COURANTES | 55 274 \$ | | 21 169 \$ | | | 55 274 \$ | 75 | |
| 76 Comptes à payer | 47 805 \$ | | 3 \$ | | | 47 805 \$ | 76 | |
| 77 Comptes à recevoir / payé d'avance | 22 035 \$ | | 311 \$ | | | 22 035 \$ | 77 | |
| 78 SOLDE RÉEL OPÉRATIONS COURANTES | 29 504 \$ | | 21 477 \$ | | | 29 504 \$ | 78 | |
| 79 | | | | | | | 79 | |
| 80 SOLDE FRS aux livres au 1er juillet | 277 847 \$ | | 277 847 \$ | | | 274 982 \$ | 80 | |
| 81 Transfert du fonds courant | 0 \$ | | 25 000 \$ | | | 0 \$ | 81 | |
| 82 Gain en capital | 0 \$ | | 0 \$ | | | 2 866 \$ | 82 | |
| 83 Solde FRS actuel | 277 847 \$ | | 302 847 \$ | | | 277 847 \$ | 83 | |
| 84 | | | | | | | 84 | |
| 85 TOTAL DE L'AVOIR au 30 juin (Opération + FRS) | 307 351 \$ | | 324 324 \$ | | | 307 351 \$ | 85 | |
| 86 | | | | | | | 86 | |
| 87 | | | | | | | 87 | |
| 88 | | | | | | | 88 | |
| 89 Luc Loignon, pour Diane Lafrance, trésorière - 12 avril 2007 | | | | | | | 89 | |



Procès-verbal de la 103^e assemblée générale

tenue le mercredi 21 mars 2007
à 17h30 au local 2-52-101 au Cégep de Sherbrooke

Ordre du jour

1. Nomination à la présidence de l'assemblée.
2. Acceptation des nouvelles et des nouveaux membres.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Adoption du procès-verbal du 15 novembre 2006 et suites.
5. Équité salariale : état du dossier.
6. Bilan de la dernière négociation.
7. Divers :
 - 7.1 Lutte contre l'homophobie.
 - 7.2 Lutte des étudiantes et étudiants contre le dégel des frais de scolarité.
 - 7.3 Projet Guatemala.
 - 7.4 Transport
8. Levée de l'assemblée.

1. Nomination à la présidence de l'assemblée.

Résolution 103.1 « Il est proposé de nommer Luc Loignon à la présidence de l'assemblée. »
Catherine Ladouceur propose et Thérèse Létourneau appuie.
Adoptée à l'unanimité.

2. Acceptation des nouveaux membres.

Résolution 103.2 « Il est proposé d'accepter les 18 nouveaux membres du SPECS suivants :
Geneviève Demers, Annie-Chantal Guibord, Joannie Tremblay, Jean-Frédéric Lemay, Mathieu Blais, Bernard Chabot, Vincent Desruisseaux, Irika Meadows, Keith Ethier-Delorme, Robin Richard-Campeau, Anne Croteau, Alexandre Genest, Isabelle Breton, Karine Côté, Jocelyn Lapalme, Philippe Gagné, Mathieu Roy et Gilbert Breton. »
Jean-François Matton propose et Claude Belzile appuie.
Adoptée à l'unanimité.

3. Adoption de l'ordre du jour.

Résolution 103.3 « Il est proposé d'adopter l'ordre du jour en y ajoutant un point "7.4 Transport". »
André Mercier propose et Thérèse Létourneau appuie.
Adoptée à l'unanimité.

4. Adoption du procès-verbal de la 102^e assemblée générale tenue le 15 novembre 2006 et suites.

Résolution 103.4 « Il est proposé d'adopter le procès-verbal de la 102^e assemblée générale tenue le 15 novembre 2006 tel que rédigé. »
Louis Desmeules propose et Gervais Tremblay appuie.
Adoptée à l'unanimité.

Suites :

- Aucun point.

5. Équité salariale : état du dossier.

Claude Tétreault présente l'état du dossier en rappelant les paramètres suivants :

- L'historique du dossier.
- Les enseignant-e-s de cégep sont une catégorie dite mixte au sens de la Loi sur l'équité salariale.
- Le réajustement de l'échelle salariale est fixé à 2,35 % pour l'échelon 17 et ce réajustement est régressif.
- La rétroactivité s'applique à partir de l'année 2003-2004 et doit être versée au plus tard le 22 mai 2007.
- Des représentations sont faites par la FNEEQ en ce qui concerne les échelons 18 et 19.
- Chacun pourra calculer le montant de rétroactivité auquel il a droit à partir du site du SPECS dès jeudi le 22 mars 2007.

6. Bilan de la dernière négociation.

Invité : Ronald Cameron, président de la FNEEQ.

- Revenir sur le bilan pour dégager des perspectives.
- M. Cameron rappelle que les travaux sur la relativité salariale s'amorcent avec la partie patronale.
- Bilan :
Négociation qui n'a pas réussi :
 - o sur nos objectifs;
 - o sur l'amélioration de nos conditions de travail;
 - o sur la reconnaissance par la partie patronale de l'augmentation de la tâche enseignante.
- On a fait ce qu'il faut (...). Le temps est venu de relancer la lutte pour l'atteinte de nos objectifs.
- La question de la tâche est trop importante pour attendre la fin de la convention collective en 2010.
- Dans le cadre de la Loi 142, il faut poursuivre la lutte tout en étant prudent. Des dossiers importants sont sur la table :
 - o L'évaluation des enseignements : il faudra qu'il y ait entente avec les directions de cégeps.
 - o La relativité salariale.
 - o La tâche (qui sera traitée par un comité de travail sur la profession enseignante).



- Le régime de négociations dans le secteur public.
- À l'automne 2007, il faudra faire le bilan de ces travaux et retourner voir toutes les assemblées générales.
- Ce travail se fait en alliance avec les deux autres fédérations syndicales.
- Bien sûr, l'après 26 mars 2007 ouvre une nouvelle conjoncture pour les cégeps.

7. Divers :

7.1 Lutte contre l'homophobie.

Dominique Dubuc informe l'assemblée qu'elle participe aux travaux de la « Table nationale de lutte contre l'homophobie ».

- S'il y a reconnaissance légale, il demeure que l'homophobie est présente dans notre société et dans nos cégeps.
- L'homophobie concerne bien sûr nos étudiant-e-s, mais aussi nos collègues.
- Dans ce contexte, la table de lutte contre l'homophobie lance une opération de sensibilisation qui se tiendra le 17 avril 2007 dans les cégeps.

7.2 Lutte des étudiantes et étudiants contre le dégel des frais de scolarité.

Catherine Ladouceur informe l'assemblée des intentions de l'AÉCS de se mobiliser afin de contrer le dégel des frais de scolarité à l'université. Une manifestation est prévue le jeudi 29 mars 2007 à Montréal et les enseignants y sont invités.

7.3 Projet Guatemala.

Catherine Ladouceur informe l'assemblée sur la réalisation du stage au Guatemala. Ce stage a eu lieu du 26 février au 9 mars 2007. Il avait pour but de faire connaître les divers volets de la problématique du commerce équitable et de la consommation responsable. Catherine Ladouceur et les autres stagiaires participeront à des activités d'information-sensibilisation sur cette problématique dans divers milieux.

7.4 Transport

Claude Tétreault présente le projet du Cégep quant au transport étudiant. Ce projet est aussi présenté sur le site Intranet du Cégep. Les professeur-e-s sont invité-e-s à faire leurs commentaires.

De plus, certaines modifications aux règles d'utilisation des stationnements sont actuellement discutées au comité transport.

8. Levée de l'assemblée.

Résolution 103.5 « Il est proposé de lever l'assemblée. »
Jean-François Matton propose.
Adoptée à l'unanimité.

Catherine Ladouceur
Présidente

Clermont Olivier
Secrétaire d'assemblée

1 ↗

Comité **E**nvironnement **P**hysique et **P**révention (**EPP**)

2 ↗

Ce comité a comme principal **objectif** de :

« *Promouvoir un environnement de travail visant l'élimination à la source des dangers et des situations à risque pour la santé, la sécurité ou l'intégrité physique ou psychologique des employés du Cégep de Sherbrooke.* »



3 ↗

Les **membres** actuels du comité **EPP** sont :

Lucie BOUFFARD, représentante du personnel de **soutien**;

Marie-Lise FAVREAU, représentante du personnel **professionnel**;

Hélène LAROCQUE, représentante du personnel **cadre**;

Claude TÉTREULT, représentant du personnel **enseignant**.

4 ↗

Constitué à l'hiver 2005, ce comité se réunit quatre ou cinq fois par année et agit à titre conseil auprès du comité de **Qualité de Vie au Travail (QVT)** en matière d'environnement physique et de prévention (i.e. qualité de l'air, de l'eau, les locaux, l'ergonomie, les outils de travail, etc.) Le **plan d'action** du comité **EPP** pour 2006-2007 (**en pièce jointe**) est indicatif des premiers aspects auxquels le comité s'est attardé.

5 ↗

Si vous avez des **commentaires** concernant des sujets abordés par le comité **EPP**, n'hésitez pas à nous les transmettre. Nous aurons bientôt l'occasion de planifier le plan d'action 2007-2008 et vos suggestions en matière d'environnement physique ou de prévention seront prises en compte dans la mesure des ressources et des pouvoirs du comité **EPP**.

6 ↗

Pour nous rejoindre, vous pouvez vous adresser à l'un ou l'autre des membres du comité ou nous écrire à l'adresse électronique suivante:

7 ↗

comite-epp@cegepsherbrooke.qc.ca

8 ↗

Nous n'avons pas la prétention de pouvoir répondre à toutes les demandes. Au besoin, le comité **communiquera avec vous** pour vous suggérer des solutions ou vous référer à la personne responsable, ou tout simplement pour obtenir plus de précisions relativement à la problématique que vous soulevez et ainsi faire lui-même les représentations qui s'imposeraient auprès de l'instance appropriée.

Le comité **EPP**

Comité Environnement Physique et Prévention

Plan d'action 2006-2007

| | Objectifs | Responsable | Contributions attendues (personnel et financière) | Résultats attendus | Échéancier |
|------------|--|--|--|--|----------------------------|
| 1.- | Qualité de l'air | | | | |
| 1.1 | Faire le suivi des travaux en matière de qualité de l'air. | Tous les membres du comité environnement | M. Jean Lussier | Améliorer la qualité de l'air; Recevoir les résultats de l'analyse du système; Connaître le plan d'action. | Automne 06 Hiver 2007 |
| 2.- | Entretien ménager | | | | |
| 2.1 | Faire le suivi de l'état de la situation quant à la propreté des classes et des laboratoires. | Tous les membres du comité environnement | M. Jean Lussier | Améliorer la propreté des classes et des laboratoires. | Automne 2006 Hiver 2007 |
| 3.- | Publicité | | | | |
| 3.1 | Annoncer dans «L'Écho des Pavillons» que le comité «environnement physique - prévention» existe et est nouvellement en fonction. | Tous les membres du comité environnement | Mme Marie-Claude Dupoy, Syndicats | Se faire connaître. | Hiver 2007 |
| 4.- | Ergonomie | | | | |
| 4.1 | Faire un rappel à tous les membres du personnel du Cégep de Sherbrooke des postures à adopter à un poste de travail ou lors de levée de poids lourds. | Tous les membres du comité environnement | Mme Marie-Claude Dupoy, Syndicats | Diffuser de l'information à ce sujet aux membres du personnel. | Hiver 2007 |
| 5.- | Vitesse d'exécution des ordinateurs | | | | |
| 5.1 | Faire un constat de la situation concernant la vitesse du système informatique particulièrement pour les API lors des débuts de session et incluant Omnivox. | Tous les membres du comité environnement | Supérieur immédiat des API, le Service informatique | Constater la situation et émettre des suggestions si possible. | Hiver 2007 |
| 6.- | | | | | |
| 6.1 | | | | | |

adresse intéressante (CSST)

http://www.csst.qc.ca/portail/fr/publications/DC_200_614.htm

(Aide-mémoire - Bien aménager et régler son poste de travail)